



Dijon, vendredi 15 septembre 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/06255

Pris en application :

Code des transports

Décision du DG du 5 décembre 2022 relative aux chômages 2023

Chômages (Navigation interrompue - n°1009)**Canal de Roanne à Digoin****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 13/11/2023 à 00:00 au 31/12/2023 à 23:59**o **Canal de Roanne à Digoin**

entre les pk 0,000 et pk 55,600 (Tout l'itinéraire)

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont invités à prendre connaissance des dates de chômage du canal de Roanne à Digoin, pendant lesquelles la navigation est interrompue.

Service(s) à contacter :

Direction territoriale Centre-Bourgogne, Chemin Jacques de Baerze, CS 36229, 21062 DIJON CEDEX

Tél : 03.45.34.13.00 - Fax : 03.45.34.12.99

UTI Saône-Loire, 1, rue George Feydeau, 71100 CHALON-SUR-SAONE

Tél : 03 58 09 01 38 - Fax : 03 58 80 70 29

Date limite d'affichage :

01/01/2024

Chargé de mission



Laurent SMETANIUK